

Appel à candidature

Conseiller en éco-mobilité inclusive (H/F)

Mobilité interne définitive

Temps plein - 1 E.T.P

Offre d'emploi ouverte à mobilité interne CDI exclusivement

L'Association Don Bosco, Association du secteur social et médico-social, intervient sur le Finistère dans les registres des services aux personnes handicapées, de l'inclusion sociale et professionnelle, de la formation, de la protection de l'enfance et de l'éducation à l'environnement.

L'Association recrute au sein de la Direction Mobilité

Un conseiller en éco-mobilité inclusive (H/F) en Mobilité Interne définitive

MISSIONS

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, vous intégrez une équipe en charge du développement territorial en mobilité inclusive et durable sur le Pays de Brest.

Vos missions principales sont les suivantes :

- Réaliser des diagnostics mobilité auprès de différents publics éligibles : prestation MBI avec France travail ; Interventions auprès des stagiaires des gammes prépa et qualif ; auprès des salariés en transition relevant de l'IAE...
- Construire des parcours et plans d'action en lien avec l'offre structurelle du territoire et animer son réseau d'acteurs de la mobilité (TIMS)
- Acculturer un réseau d'entreprises, un réseau de professionnels de la formation et de l'inclusion, ainsi que les techniciens et élus des collectivités locales à la mobilité inclusive : mise en œuvre de journées de formation et participation à divers événements
- Assurer la communication des différents projets et actions mises en œuvre : vous maîtrisez la démarche de création événementielle et savez mobiliser les différents outils de communication (outils collaboratifs ; réseaux sociaux)
- Participer à la réalisation du suivi, de l'évaluation des impacts et de la remontée de données en vous appuyant sur des logiciels métier (Beko, TIMS)

NIVEAU ET COMPETENCES

Vous êtes titulaire du titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle ou de formateur professionnel pour adultes et maîtrisez les 3 piliers de la profession : face à face pédagogique, accompagnement, ingénierie de formation. Vous avez une bonne maîtrise des enjeux et leviers de la mobilité durable et inclusive (LOM) et justifiez d'au moins deux années d'expérience réussies sur un poste similaire. Rapidement autonome sur le poste de travail, vous avez notamment des compétences rédactionnelles reconnues.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Statut : non cadre

Lieu : poste basé à Brest et déplacements réguliers – Permis B obligatoire

Temps de travail : *temps plein (prévoir de travailler ponctuellement le samedi)*

Poste à pourvoir : à compter du 01/01/2025

Convention collective : CCN 66 - Classification : grille animateur de formation – Rémunération : 2 100,70 €

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser pour le 13/12/2024 :

Monsieur le Directeur
Direction Mobilité - 1, rue Louis Pidoux – 29200 BREST
Mail : direction.mobilite@donbosco.asso.fr
Ainsi qu'une copie au service Ressources Humaines
Parc d'innovation de Mescoat
7 rue Ingénieur Jacques Frimot - 29800 LANDERNEAU
rh@donbosco.asso.fr

Afin de favoriser les démarches de mobilité interne, le salarié peut bénéficier à sa demande, en concertation avec les deux services concernés :

D'une période de 3 jours d'immersion consécutifs ou non, en amont de la commission de recrutement, afin de lui permettre d'établir un premier contact avec son potentiel futur environnement professionnel. Le salarié informe sa direction par mail (copie au service RH) de son souhait de bénéficier de journées d'immersion. Sa direction les organise en concertation avec le service d'accueil.

D'une période d'adaptation, applicable aux salariés dont la catégorie professionnelle est impactée par le projet de licenciement économique. Elle débute à la date de prise effective du poste et dure 1 jour ouvré par semaine dans la limite de 15 jours ouvrés en cas de mobilité temporaire et 30 jours ouvrés en cas de mobilité définitive. Le salarié peut s'il le souhaite mettre un terme à cette mobilité ou reclassement.

Pour plus d'informations, se référer à l'accord relatif aux mesures destinées à favoriser la mobilité interne et externe dès le début de la procédure de PSE disponible [ici](#) ou via ce QR code à flasher. Cet accord est également disponible à l'affichage dans vos établissements et services. est également disponible à l'affichage dans vos établissements /services.

